

INSTRUCTIONS MINISTERIELLES EN COURS !!!

Ce vendredi 24 avril, notre syndicat national a participé, comme les vendredis précédents, à une audio conférence qui avait pour but de faire un point de situation pour les services déconcentrés (préfectures, sous-préfectures, juridictions, SGAMI) avec le secrétaire général du MI.

Dans la matinée du 24 avril, le ministère a réuni en audio l'ensemble des préfets en présence de la DGEF (direction générale des Etrangers en France). Comme vous avez peut être déjà pu le voir ou savoir, des « simplifications » ont été apportées sur la mission Etrangers dans le cadre de la reprise du 11 mai. En effet, il faut « **dégager des moyens pour accompagner le déconfinement aux Etrangers** » selon les propos de l'Administration. Résultat, plusieurs circulaires sont en

cours d'élaboration, et un volant de 2500 mois vacataires sera alloué (contre 1200 mois en 2019) cet été !! Sauf que ce volant pourra être aussi utilisé pour d'autres missions comme pour les CERT.

OYEZ OYEZ !!! JOURNEE BLANCHE le lundi 11 mai, aucun service de préfectures et de sous-préfectures ne recevra des usagers ! Un point sur lequel les préfets sont d'accords ... par contre à

partir du 12 mai... c'est le flou le plus total !! En effet, certains préfets souhaitent absolument ouvrir aux usagers, et particulièrement aux demandeurs de titres de séjour, asile, naturalisation ... et d'autres plus réticents à voir cette foule dans les halls de leur préfecture !! Que dit le MI ??? Pas grand-chose à part que ça reste de la responsabilité du préfet. On vous laisse imaginer les situations sur le terrain au sein d'une même région, d'un département à l'autre ...

Notre syndicat revendique une décision nationale identique, avec des mesures concrètes pour la sécurité et les conditions de travail de nos collègues au guichet.

Le plan de reprise de l'activité devra être présenté en CHSCT LOCAL avant le 11 mai, le CHSCT NATIONAL quant à lui devrait se tenir le 5 ou 6 mai prochain.

Pour info, le CHSCT Ministériel prévu le mercredi 29 avril est reporté !!!



45 appels depuis le début de la mise en place de cette cellule alors n' hésitez pas à appeler, ne restez pas seul-e- !!

le numéro vert de la cellule d'écoute : **0 800 100 124.**

Ce numéro est gratuit, accessible 7j/7 et 24h/24

TOUJOURS PAS DE REPONSE A NOS INTERROGATIONS !!!

- ⇒ **Instruction sur la restauration (toujours en cours ..) sur ce point, FO rappelle que les collègues ayant accès à une restauration privée conventionnée avec l' Administration, doivent bénéficier du dispositif.**
- ⇒ **Instruction sur le retrait des jours RTT et le déplaçonnement du CET (toujours en cours ...)**
- ⇒ **Instruction sur les modalités d'affectation des primes (toujours en attente de la DGAFP.....)**
- ⇒ **Instruction sur les mobilités au fil de l'eau .. (toujours en cours..)**
- ⇒ **Ventilation du nombre de masques et de moyens de sécurité pour chaque préfecture**
- ⇒ **Reconnaissance de la maladie professionnelle suite au COVID 19**
- ⇒ **Le maintien du dispositif ASA maladie contagieuse ou garde d'enfant après le 11 mai**
- ⇒ **Le maintien des congés bonifiés**

Notre syndicat a rappelé la problématique de la climatisation dans le cadre de la transmission du virus COVID 19. L'Administration se veut rassurante.... mais a indiqué que le conseiller de prévention et ces correspondants sont responsables sur les vérifications à exécuter.. Nos délégués locaux s'assureront lors des CHSCT LOCAUX que les climatisations ne sont pas vecteurs

La normalisation des paies devrait être effective sur votre rémunération de JUIN, concernant le paiement des jours CET pas d'évolution depuis la semaine dernière, ça arrivera nous jure-t-on mais quand ????

Les congés d'été auront-ils lieu ?? À voir oui comment ??? Attendons les mesures du gouvernement.. Et le comité technique ministériel (prévu le jeudi 30 avril en présence du ministre de l'Intérieur), toutefois un taux de présence sera exigé !!

Un guide de la DEPAFI est pratiquement achevé sur l'aménagement des bureaux !! Il sera diffusé aux membres du CHSCT Ministériel et National, et pour le CHSCT LOCAL ?? Pas certains, on se demande à quoi va-t-il réellement servir.

50% du budget d'action sociale locale a été versé dans chaque CLAS



NOEMI va enfin être diffusé auprès continuer à diffuser du matériel de nos collègues de la **filière** informatique pour augmenter le **sociale** à partir du mois de Juin. nombre de collègues télétravail- leurs.

La DRH du MI a indiqué qu'il fallait maintenir +++ **le télétravail** dans les préfectures, les sous-préfectures, les juridictions administratives et les SGAMI **après le 11 mai !!!** L'Administration doit *Notre syndicat espère que la hiérarchie locale entendra cette consigne !! Que nous jugeons de bon sens en cette période compliquée !*



**NOTRE SYNDICAT DEFENDRA
LES COLLEGUES OUBLIES**

**PAR LE MINISTRE,
CEUX QUI BOSSENT
DANS L'OMBRE !!**

Nous restons joignables en cliquant sur : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouver toute notre actualité sur :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>

Facebook : FO Prefectures Twitter : @fopref